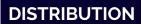
Décision 12-DCC-57 du 04 mai 2012

relative à la prise de contrôle exclusif des sociétés Tilguit, Ludivan et Vanlube par la société ITM Alimentaire Nord

Posted on: 27 juin 2012 | Secteurs :



Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	ITM Alimentaire Nord
Dispositif(s)	Autorisation avec remèdes
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Non

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)

Tilguit, Ludivan et Vanlube

Lire

le texte intégral de la décision 286.98 Ko

les engagements 189.87 Ko

le communiqué de presse